

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 1^{er} février 2019

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.

Messieurs BOUVERET Xavier, KALLAL Ahmed, Louis SIEVERT, Alban FAIVRE, Fabrice VILLAME, Frédéric TOUBIN, Stéphane CERF.

Membres excusés : Fabienne BLONDEAU.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne LECHINE.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h00.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 DECEMBRE 2018

Le Conseil municipal valide le compte-rendu à l'unanimité.

2 – REFULARISATION DES CHARGES LOCATIVES – RUE DE L’EGLISE

Une provision pour charges est demandée à chaque locataire du bâtiment communal situé rue de l’Eglise. Le décompte réel a été établi suivant les factures payées par la commune pour l’année 2018 ainsi qu’à partir des relevés de compteurs du bâtiment.

Les montants pour l’année 2018 s’établissent comme suit :

- 262,46 € à redonner à Mme Nelly Favre ;
- 30,16 € à redonner à Mr Bruno Giard ;
- 44,06 € à facturer à Mr Max Gaspaldy ;
- 10,31 € à redonner à Mme Adeline Comte.

Accord à l’unanimité.

3 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

- Vote pour une subvention à l’UNC pour 2018 et 2019 : montant de 100€ pour chaque année ;
- Demande de subvention de Mr Allan Balanche, pilote moto : la demande n’est pas acceptée, la commune l’invite à se tourner vers des sponsors privés.

4 – INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL

Une indemnité de conseil est sollicitée par les deux comptables du Trésor qui ont été en poste sur l’exercice comptable 2018. Les indemnités se répartissent comme suit :

- Madame Oudot, gestion de 120 jours : 146,58 € ;
- Monsieur Bouvier, gestion de 240 jours : 293,16 € + 30,49 € (budget).

Décision validée à dix voix pour, une voix contre et une abstention.

5 – DELIBERATION POUR L'INVESTISSEMENT : BUDGET ANNEXE BOIS

Une délibération sera prise pour 2019 pour l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour un montant maximum de 25% des dépenses budgétisées sur l'exercice 2018. Accord à l'unanimité.

ONF : à compter du 1^{er} juillet 2019, les recettes des ventes de bois pourraient être perçues par l'ONF et reversées aux communes trois mois plus tard. La compétence forêt pourrait devenir une compétence communautaire. Les maires ont montré leur désaccord et les maires ruraux vont refuser.

6 – FEUX D'ARTIFICES

Le feu d'artifices aura lieu le 25 août 2019 à Sombacour. Habituellement les communes participent à hauteur de 900 € chacune. Le feu sera enrichi pour la dernière année du mandat. Après concertation, il est décidé de faire un beau feu d'artifices, enrichi, sans laser mais avec de la musique, en prenant en charge 1000 € supplémentaires environ, à approfondir avec la société qui propose le feu.

7 – RECRUTEMENT POUR LE MENAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Le ménage de la salle des fêtes est maintenant inclus dans le prix de la location de la salle. Il convient donc de recruter une personne pour effectuer des heures de ménage ponctuelles. Il est évoqué la possibilité d'acheter une auto laveuse, des devis seront demandés. Une personne est retenue pour effectuer le ménage à la salle des fêtes. Accord du Conseil à 11 voix pour et 1 abstention.

8 – REVALORISATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX

Le nouvel indice brut à prendre en compte est 1027 au lieu de 1015. Cela représente une augmentation pour les adjoints d'environ 1,30 € nets et de 4€ nets pour le Maire. Accord à l'unanimité.

9 – RALLYE REGIONAL

Le Rallye régional de la Rivière-Drugeon aura lieu le 13 avril prochain et traversera la commune. Deux épreuves spéciales auront lieu entre 12h40 et 22h00. Une autorisation est demandée.

Le Conseil municipal donne son accord, un arrêté de voirie sera pris pour cette date.

10 – COMMISSION DES LISTES ELECTORALES

A la suite de la démission de Gérard Corbet de la commission pour raisons personnelles, il convient de désigner un nouveau membre. Marie-Christine BAUD sera membre de cette commission. Décision prise à l'unanimité.

11 – TRAVAUX 2019

Travaux rue Charles de Gaulle : le SYDED nous a informés qu'il n'y a plus de crédits pour 2019 pour l'enfouissement du réseau électrique. Il est donc proposé d'inscrire le projet au budget 2020 avec la réfection des trottoirs ainsi que de l'enrobé.

Sécurité : projet d'installation de coussins berlinois, de feux comportementaux ou des stops lumineux, afin de faire ralentir ou de sécuriser les carrefours. Ces projets seront étudiés en commission.

Le radar pédagogique a été installé rue de Miville au cours des dernières semaines, les vitesses suivantes ont été relevées :

- 24 % entre 61 et 70 km/h ;
- 15 % entre 71 et 80 km/h ;
- 6 % entre 80 et 90 km/h ;
- 3 % au-dessus de 90 km/h.

12 – FRAIS DE DEPLACEMENT DES AGENTS

Les agents seront défrayés lors de déplacements à diverses réunions, lors des journées d'actualités du CNFPT, lors des préparations concours s'ils sont concernés, s'ils utilisent leur véhicule personnel. Si les repas lors de ces journées ne sont pas pris en charge, les agents seront également indemnisés.

Voici les tarifs applicables selon l'arrêté du 3 juillet 2006 :

- tarif de la prise en charge d'un repas : 15,25 € ;
- prix du km, véhicule 5CV : 0,25 € / km ;
- prix du km, véhicule 6 et 7 CV : 0,32 € / km ;
- prix du km, véhicule 8 CV et plus : 0,35 € / km.

Accord à l'unanimité.

13 – TRAVAUX A L'AGENCE POSTALE

Une réunion a eu lieu le 22 janvier avec la Poste concernant les travaux envisagés à l'Agence postale communale. Les travaux auront lieu à la fin de l'été. Pendant la fermeture, l'agent postal ira travailler à Goux le matin, la poste de Goux sera donc ouverte toute la journée, accord trouvé avec le maire de Goux-les-Usiers.

Le mobilier sera fourni par la Poste et la commune bénéficiera d'une subvention pour les travaux d'environ 20 000 €.

14 – PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT : EAU ET ASSAINISSEMENT

Paiement de factures avant le vote du budget :

- budget eau : 6 346 € HT
- budget assainissement 7 477 € HT.

Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Une participation de 10 147,20 € est demandée par le SDIS 25 en 2019 soit une augmentation qui s'explique par la hausse du prix du carburant. La commune refacture au SDIS 1200 € environ pour les charges du local des pompiers.

2 – Syndicat des eaux ou CCA 800 : il a été suggéré que seraient remplacés pour passer à l'auto relève les compteurs d'eau soit un coût de 7 000 € environ pour Sombacour. En cours de réflexion.

3- Cimetière : il ne reste plus de caveaux à vendre. Proposition de recueillir des inscriptions et si besoin, des devis seront demandés à des entreprises pour la réalisation de caveaux et cavurnes.

4- Bornes pour les déjections canines : le coût d'une borne s'élève à 250 € HT l'unité hors sacs. Tout compris avec écriteau, le coût est de 429 €. D'autres devis seront demandés.

5- Les travaux de l'ancienne école sont bientôt terminés. Des portes ouvertes seront organisées. Un règlement sera établi par la commission bâtiments pour la gestion des salles associatives (clés, propreté, etc...).

6- Cahier de doléances : un cahier sera mis à disposition à la mairie. Aucun débat ne sera organisé dans le Val d'Usiers.

7- Bulletin municipal : un bulletin pourrait être réalisé pour fin 2019.

Dates à retenir :

- 18 mai : fête des mères ;
- 26 mai : élections européennes ;
- 14 ou 21 décembre : colis du CCAS.

La séance est levée à 22h50.